

Infos sur le tram 15

L'arrivée du tram 15 va changer les habitudes des habitants de notre région, de Lancy, Plan-les-Ouates et Perly-Certoux. Pour certains, ce sera l'occasion de venir dans la Ziplo en transport public mais ceux qui utilisent un véhicule privé risquent de ne pas apprécier les modifications de circulation prévues notamment aux ronds-points. Pour mieux comprendre l'impact de cette réalisation, vous pouvez voir sur les plans du projet définitif de 2015 que l'infrastructure routière est intégrée au projet du tram.

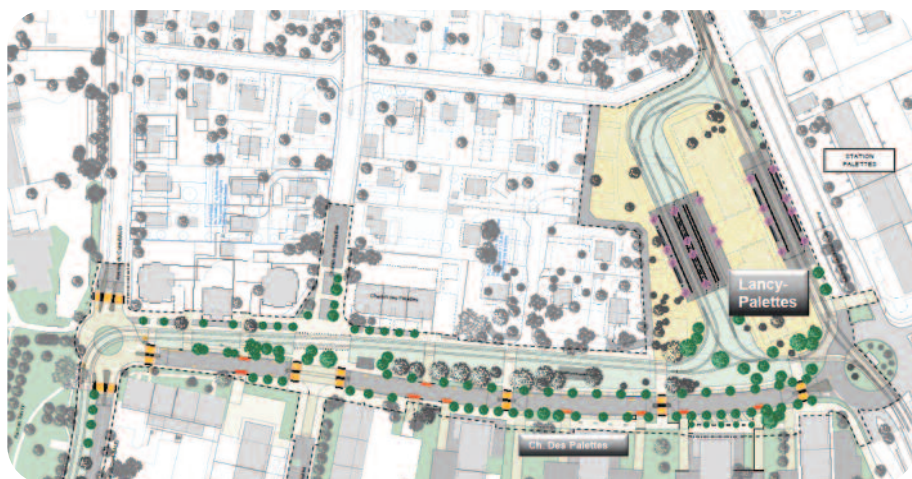
Planning prévu étape 1:

Ce qui a déjà été réalisé : préparation du dossier d'approbation des plans (PAP) jusqu'à mi-2016. Dépôt du dossier PAP à l'Office fédéral des transports (OFT) mi-2016. Mise à l'enquête publique suite au dépôt du dossier: durée 1 mois.

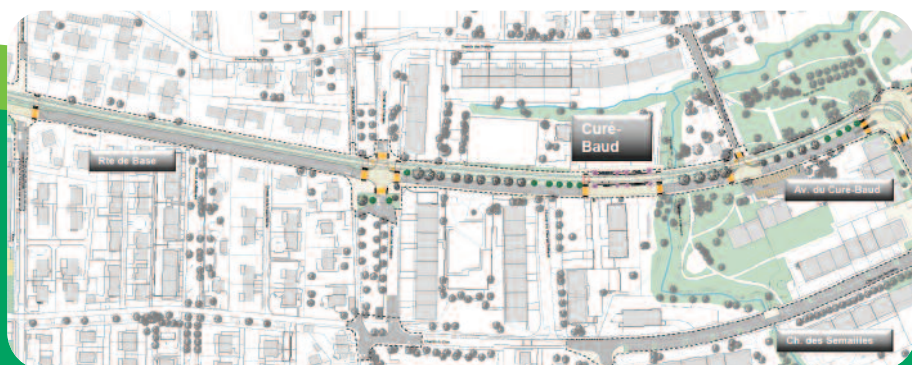
Suite à l'enquête publique, la procédure d'approbation des plans du tram 15 se poursuivra jusqu'à 2017. Puis suivra la demande d'une Déclaration d'approbation des plans (DAP) partielle à l'OFT, fin 2017, pour la mise en service de l'étape 1 à fin 2019. *(Suite au verso.)*



Parcours du tram 15 avec l'extension de Lancy-Palettes à St-Julien Gare.



L'emprise sur le terrain de la future gare TPG à Lancy-Palettes. Connexion avec le tram 12 et les bus 23 et 42. Le tram sera en site propre sur une des voies du chemin des Palettes en laissant l'autre voie en circulation bidirectionnelles. La rue Curé-Baud sera réaménagée avec le tram toujours en site propre.



Edito

Bien Chers Membres de l'Aziplo,

La zone industrielle de Plan-les-Ouates connaît et va connaître encore dans ces prochains mois des développements grâce à la construction et réalisation de nombreux projets.

L'arrivée du Tram 15 annoncée dans la zone en 2019/2020 va modifier les habitudes de mobilité au sein de la zone .

Enfin la volonté politique du Canton de faire évoluer les zones industrielles en Ecoparc nécessite de la part des acteurs de ces zones d'apporter leurs connaissances et leurs expériences pour accompagner ces mutations.

Voilà autant de dossiers sur lesquels votre comité s'engage auprès des autorités communales et cantonales à travers sa participation aux travaux de la Task Force Ziplo.

Et de la commission Ecoparc notamment.

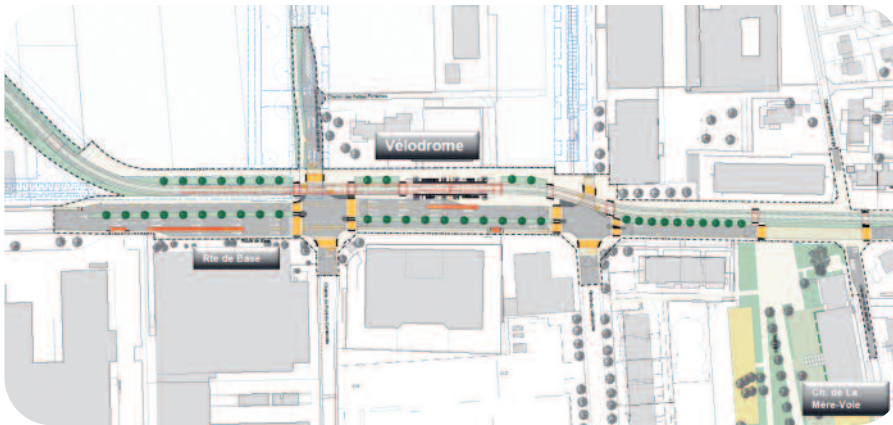
Par ces participations notre association remplit pleinement sa mission d'être le relais de ses membres (petites, moyennes ou grande entreprises) auprès des autorités ou des grandes régies pour porter leurs préoccupations.



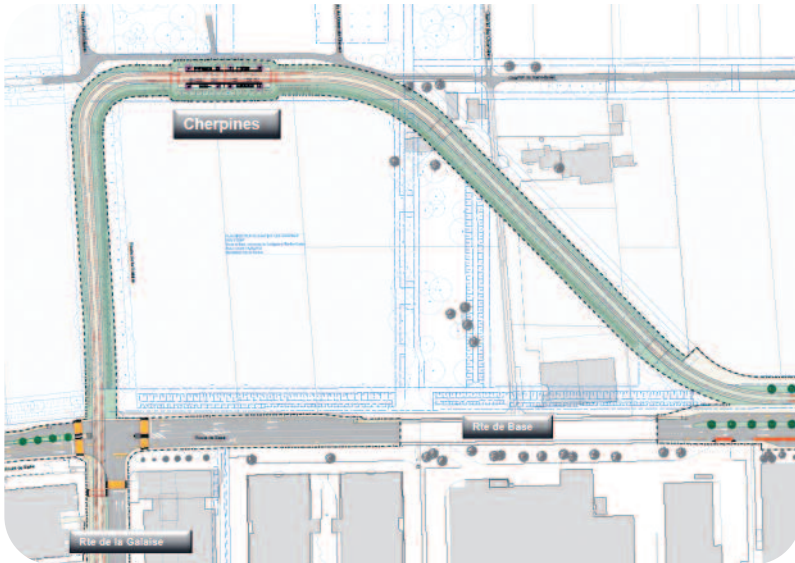
Yves-Marie Trono
Président de l'Aziplo

Comité Aziplo

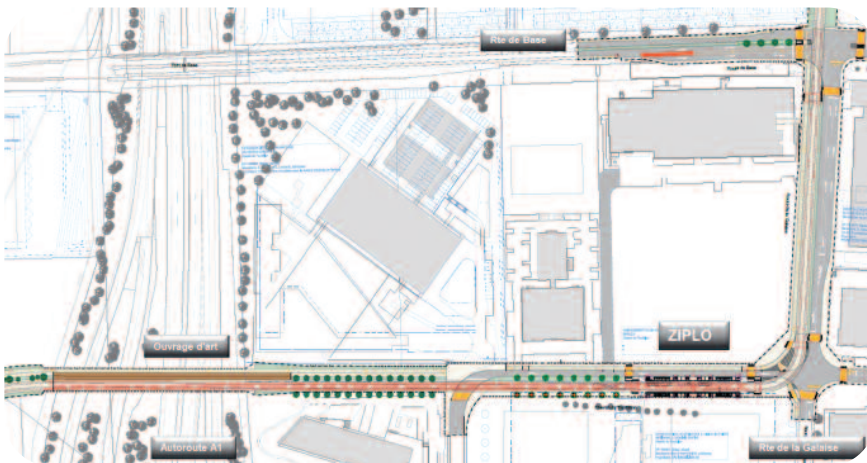
Président : Yves-Marie TRONO
Vice-Président : Patrice SAXOD
Trésorier : Jean-Pierre COTS
Info Aziplo : André REYMOND
Membres : Roland LAUK, Daniel ROCHAT,
Nathalie DURIAUX
Secrétaire : Anne PERIER KESSI



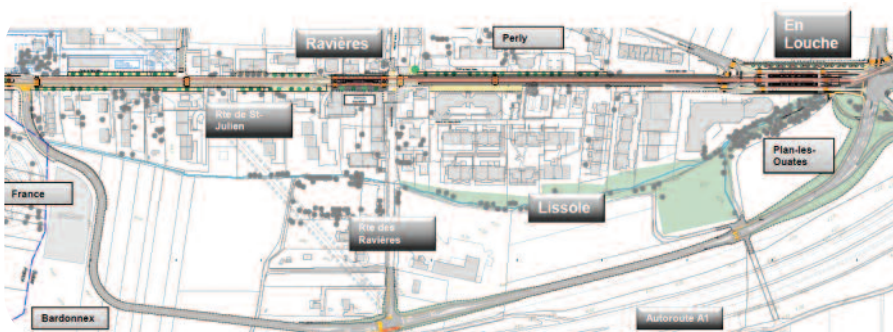
Arrêt Vélodrome et modification sur la route de Base.



Arrêt Cherpines et continuation sur la route de la Galaise avec le franchissement du rond-point réglé par des feux prioritaires au tram. Ce passage est extrêmement chargé aux heures de pointes, notamment le matin. L'Aziplo suggérait un passage en sous-voies pour faciliter l'important trafic des voitures et camions.



Arrêt Ziplo en première phase. Puis vers Perly en franchissant l'autoroute par un pont en phase 2.



Arrêt En Louche et la traversée de Perly.

Oppositions au tram 15

Alors que la Confédération avait donné son feu vert en décembre 2016 au prolongement de 4,5 km de la ligne de tram 15 jusqu'à Saint-Julien, ce ne sont pas moins de 230 oppositions qui sont parvenues à l'Office fédéral des transports.

Le mois de consultation publique en vue de ce chantier expirait jeudi 23 février 2017 et les 230 oppositions d'associations, de privés, de communes constituent un nombre important, selon un connaisseur en procédures ferroviaires. L'expert rappelle en outre qu'à ce stade du processus, la ligne Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) en avait récolté plus d'un millier.

Phase de conciliation au printemps

Une période de conciliation s'ouvrira au printemps avec l'objectif de lever toutes ces oppositions. Sans quoi, ce sera au Tribunal fédéral de trancher les litiges. Mais déjà, l'annonce initiale d'une mise en route de la première étape du chantier en 2019 suscite le doute.

Tout au long du tracé entre le terminus actuel des Palettes et Saint-Julien (F), les opposants réclament d'être entendus sur leurs propositions, associés aux négociations ou encore de pouvoir donner leur avis sur les aménagements.

Pour rappel, les coûts du projet de prolongement du tram 15 sont estimés à plus de 210 millions de francs. La Confédération prendra à sa charge 40% de cette somme, mais au maximum 84 millions. Le reste sera financé par le canton de Genève. Le prolongement du réseau s'inscrit dans le projet d'agglomération «Grand Genève». A terme, la gare de Cornavin devrait être reliée à celle de Saint-Julien-en-Genevois.

Fréquences du tram 15

Au début de l'exploitation de la ligne, il est prévu un tram toutes les 5 minutes, connexion avec le Léman Express à la gare de Lancy-Pont-Rouge. Le terminus provisoire sera l'arrêt Ziplo dans le chemin du Tourbillon.

Sources : DGT, TdG et RTS Info.

Arrêt En Louche et détail avec le franchissement du carrefour route de St-Julien et chemin des Matines.



Zipléchos

Photos A. Reymond

Nouvelle zone industrielle voisine

L'Ecoparc industriel des Cherpines, tel sera son nom, s'étalera sur 13 hectares – dont 10 constructibles – de la commune de Confignon. Les premiers bâtiments sont prévus pour 2020-2021. La zone abritera au total entre 2500 et 3000 emplois. A titre de comparaison, la zone industrielle de Plan-les-Ouates s'étend sur 62 hectares et compte 8500 emplois.

Les Ecoparc

Une mini-révolution souffle sur les zones industrielles genevoises. En vue d'une meilleure utilisation du sol, la Fondation des terrains industriels (FTI) cherche depuis quelques années à transformer ces espaces à l'aménagement souvent anarchique en «Ecoparc». Le concept novateur de cette nouvelle philosophie doit en outre permettre de concilier activité économique et développement durable. Il se déploiera pour la première fois à Confignon, dans le futur quartier des Cherpines et sera le premier à se doter d'un règlement conforme à ces principes. Les constructeurs sont ainsi encouragés à utiliser les toits pour de la production énergétique, des loisirs ou de l'agriculture urbaine. On pourrait, par exemple, aménager des serres sur les toits en souvenir des terres agricoles des Cherpines.

Visuellement, en quoi l'Ecoparc différera-t-il des zones industrielles actuelles? Il sera beaucoup plus dense. On ne verra pas de bâtiment avec du terrain autour, comme c'est le cas à Plan-les-Ouates. En effet, lorsqu'on divise le nombre d'emplois par hectare dans les deux zones industrielles, le ratio passe du simple au double d'une commune à l'autre.

Quartier des Cherpines: opposition de l'ASC

Après deux ateliers de discussion, la densité supplémentaire imposée par le DALE dans l'ancien PDQ des Cherpines (l'Etat n'a pas voulu le refaire) a été présentée aux associations riveraines le 16 mars 2017. Quelques chiffres: les logements passent de 3000 à 4200 et les habitants de 6'900 à 10'000 environ sur un même périmètre.

Pour l'ASC (Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs) la densification prévue est consternante et inacceptable. Construire des logements est une chose, créer des cités dont nous ne voulons plus en est une autre... et nous ne parlons pas de la mobilité dans un quartier enclavé avec comme solution le fameux téléphérique! Selon l'ASC, l'augmentation de la circulation s'ajoutant à celle de la Ziplo et du futur Ecoparc des Cherpines va créer, aux heures de pointe, des embouteillages sur toutes les routes de la région.

Le chantier Atelier est bien avancé.

Task Force pour la Ziplo

La Task Force est composée de plusieurs partenaires œuvrant ensemble pour maîtriser et limiter les impacts des grands chantiers dans la ZIPLO pour les entreprises existantes et futures. Il s'agit de la FTI, du Canton de Genève, de la Commune de Plan-les-Ouates, la Police de Plan-les-Ouates, de l'Aziplo, de Mobilidée, et des communes de Confignon et Perly-Certoux. Elle a pour but de permettre le suivi et l'accompagnement permanent des chantiers, de préparer le démarrage des phases de second œuvre et de régler le trafic des camions. Il y a la volonté de mettre en relations les acteurs et les maîtres d'œuvre et d'ouvrage entre eux.

Le stationnement des ouvriers.

Ceux-ci sont très nombreux et il n'est pas souhaitable de les laisser se débrouiller tous les jours avec les places de stationnements existantes et limitées. C'est pourquoi des solutions ont été trouvées sur des terrains inoccupés qui ont été aménagés temporairement. Pour les entreprises existantes et les nouveaux arrivants, il faut anticiper l'arrivée des nouveaux collaborateurs.

Pour pallier à la suppression des parkings extérieurs de Patek Philippe en raison du chantier, un parking provisoire a été spécialement aménagé en bordure de la route de Base pour son personnel et les ouvriers du chantier et ça concerne tout de même 1'000 personnes !



En face, un dépôt de matériel faisant également office de parking d'attente pour les camions a été aménagé.

Les nouveaux chantiers

Jusqu'à fin 2015, la Ziplo a eu la chance que les nouveaux chantiers se soient répartis dans le temps en raison de retards des autorisations ou d'autres motifs. Mais depuis 2016, les choses se sont accélérées et des nouveaux chantiers démarrés.



En 2017 des nouvelles grues ont fait leur apparition et de gros chantiers sont en cours. Le mouvement des camions s'est intensifié. Pour les 3 chantiers actuels que sont Atelier, Stellar 32 et Espace-Tourbillon étape 1, c'est un total de 500 poids lourds quotidiens que la Task Force gère dans le trafic de la Ziplo !



↑ Des nouvelles grues ont fait leur apparition. Le chantier Espace Tourbillon va démarrer, le terrain vague a été nettoyé. ↓



Le Café Food&Drink 5

Ce sympathique café avec sa terrasse est le premier établissement qui s'est installé dans Skylab. ↓



Il offre tous les matins une formule petit déjeuner et deux plats du jour à midi (entrée + plat + dessert).

En revanche l'autre restaurant voisin n'est pas venu et les locaux sont à louer.

Bancomat dans la Ziplo

Enfin, peut-on dire ! Un bancomat très attendu a été installé dans l'entrée de l'immeuble Skylab par la BCGe. Nulle doute qu'il sera bien utilisé. Par discrétion et sécurité, la photo n'est publiée.

Le chantier Stellar 32

Le chantier, dont la pose de la première pierre s'est faite à mi-juin 2016 à l'initiative de M3 Real Estate, comprendra un ensemble de trois bâtiments mitoyens conçus pour accueillir des activités industrielles à définir.

Stellar 32, élaboré par les architectes Richter Dahl Rocha et Associés, et par ASDZ Architecture, est défini par ses concepteurs comme «un environnement de travail intelligent» répondant à des besoins actuels et futurs.

Situé en bordure du nouveau quartier des Cherpines et à proximité de la future Zone industrielle de Confignon, l'édifice affiche des dimensions impressionnantes, proposant 32'000 m² de surface locative déployée sur 7 étages, avec des espaces de travail modulables en fonction de la nature des activités de ses locataires.

Densifier les zones industrielles

M. Yves Creteigny, directeur de la Fondation pour les terrains industriels de

Genève, a souligné, lors du lancement du chantier Stellar 32, l'importance économique de ces zones industrielles, au nombre de 58 à Genève, générant 60'000 emplois et 16% du PIB et «créant la diversité du tissu économique de notre petit territoire» dit-il. Au vu de cette ampleur, on comprend mieux pourquoi les zones industrielles sont appelées à devenir des lieux de vie fonctionnels et accueillants pour tous les salariés qui passent «plus de temps au travail qu'à leur domicile». Entre l'an 2000 et 2015, 6'000 nouveaux emplois ont été créés dans la Ziplo, qui abrite 330 entreprises. De nombreux nouveaux bâtiments verront le jour dans les cinq ans à venir. Estimé à 9'000 occu-

pants aujourd'hui, le quartier en comptera 12'000 dans un avenir très proche; «les services et la qualité de l'accueil, à l'instar de la crèche déjà présente dans la Ziplo, devront se développer autour de ce phénomène de densification; Stellar 32 renforce la volonté de créer un lieu de travail agréable et fonctionnel», a commenté Yves Creteigny. Outre l'assouplissement bienvenu des critères d'admission dans ces zones, les petites constructions qui ont trop d'emprise au sol ne sont plus à l'ordre du jour. La tendance est à la verticalité et à la densification des bâtiments. Stellar 32 est l'archétype du bâtiment du futur, répondant précisément à ces nouveaux critères combinant espaces de travail et de loisirs.

Photo aérienne de Plasio prise par un drone.



Vue aérienne du chantier lors des travaux de préparation du terrain.



Le chantier en est actuellement aux étaillages avec la pose des gros tubes blancs qui tiennent les parois moulées (des murs périphériques qui ont déjà été réalisés) afin qu'elles ne se resserrent pas quand on crée le vide en réalisant le terrassement.



L'Aziplo, le trait d'union entre les entreprises de la zone de PLO et les autorités pour la défense et les intérêts de ses membres.

Devenez membre AZIPL0

C'est ensemble que nous sommes forts, alors rejoignez-nous !

La cotisation annuelle est établie selon un barème qui tient compte du nombre d'employés, afin de permettre à toute entreprise, quelle que soit sa taille, de bénéficier des prestations de notre association. La grille des cotisations est disponible sur le formulaire d'adhésion que vous pouvez télécharger sur notre site www.aziplo.ch Inscrivez-vous dès aujourd'hui en l'adressant par mail à: secretariat@aziplo.ch ou par courrier à:

Secrétariat AZIPL0
c/o Agrifrance SA - Case postale 177
1228 Plan-les-Ouates



Photo A. Reymond